

Formation : Initiation aux fondamentaux de la législation sociale

Connaître les grands principes de la législation sociale, acquérir les bons réflexes

Connaître les grands principes de la législation sociale, acquérir les bons réflexes de l'embauche à la rupture du contrat de travail

Durée de la formation : 28.00 heures soit 4.00 jour(s)

Profils des stagiaires

- Chefs d'entreprises, Responsables de structures,
- Gestionnaires de paie, Assistants RH
- Comptables

Prérequis

- Aucun

Lieu :

Objectifs pédagogiques

- Acquérir et renforcer l'ensemble des bases juridiques du droit social pour traiter au quotidien les relations liées à l'exécution du contrat
- Comprendre les étapes de la vie du contrat de travail et leurs incidences
- Gérer efficacement les ressources humaines et l'administration du personnel

Contenu de la formation

- BREF RAPPEL SUR LA HIÉRARCHIE DES TEXTES DEPUIS LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES
- GÉNÉRALITÉS SUR LES RÈGLES APPLICABLES A L'ENTREPRISE
- LES ÉTAPES DE LA VIE CONTRAT DE TRAVAIL : CHOIX ET ÉVOLUTIONS
- L'EXECUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL ET SA GESTION
- LA SÉCURISATION DES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Informations, devis, inscriptions, personnes à contacter :

Romain Deville : Conseiller Formation : 07 60 05 44 70 / romain.deville@campus-valois.fr

Elisabeth Mouchague : Chargée Développement et Référente handicap : 06 98 59 88 01 / elisabeth.mouchague@campus-valois.fr

Campus des Valois

609 Route de la croix du milieu

16400 La Couronne

Email: formations@campus-valois.fr

Tel: 05 45 25 18 50



Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Alternance apports théoriques & cas pratiques
- Analyse des expériences et étude de cas
- Cas pratiques et exercices adaptés
- Conseils opérationnels et échanges de pratiques professionnelles

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités d'accès :

Les groupes sont composés de 4 à 12 participants maximum. Les sessions sont maintenues sous réserve qu'au moins 4 personnes soient inscrites.

Les sessions débutent sous un délai moyen de 30 jours ouvrés après la signature du devis accepté.

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

Cette formation peut être suivie par des participants en situation de handicap, sous réserve de satisfaire aux exigences des prérequis et aux conditions de sécurité du déroulement matériel de cette dernière. Nous consulter

2 avril 2025